

— Demande de dossiers

Gratuit / disponible auprès du secrétariat : secretariat@opqtecc.org

— Instruction demande initiale

	Montant HT	Montant TTC
Première demande	360,00 €	432,00 €

— Dossier Maintien annuel 2026 (= Cotisation annuelle)

Montant des derniers honoraires annuels déclarés à l'assureur	Montant HT* de la cotisation
de 0 € à 500 000 €	0,15 % des honoraires annuels
de 500 001 € à 1 500 000 €	0,12 % des honoraires annuels
de 1 500 001 € à 3 000 000 €	0,10 % des honoraires annuels
> à 3 000 001 €	3 100 €

*(+ TVA au taux en vigueur : 20 %)

+ 37 € HT (44,40 € TTC) par qualification validée par l'OPQTECC

— Instruction de demande d'extension de qualifications

	Montant HT	Montant TTC
de 1 à 2 qualifications supplémentaires	85,00 €	102,00 €
à partir de 3 qualifications supplémentaires	135,00 €	162,00 €

— Demande de mentions

Gratuit / disponible sur espace membre

— Instruction Demande de renouvellement (tous les 4 ans)

	Montant HT	Montant TTC
Jusqu'à 2 qualifications	120,00 €	144,00 €
A partir de 3 qualifications	150,00 €	180,00 €

NB.

- TVA en vigueur au 1^{er} janvier 2026 : 20 %
- Les cotisations annuelles perçues ne sont pas remboursées.
- Les frais d'instruction ne sont pas remboursés en cas de refus partiel ou total.